

Rapport Annuel

2003

Table des Matières

1. Etat des connaissances et hypothèses	3
1.1 Etat de recherche	3
1.2 Projets de recherche et hypothèses	3
2. Déroulement du projet et méthodes mises en œuvre	5
2.1 Synopsis des recherches	6
2.2 Les méthodes mises en œuvre	6
3. La recherche	8
3.1 Étude de cas 1: « L’interaction entre les acteurs locaux et les experts du développement » (Diawara)	8
3.2 Étude de cas 2 : « ‘Travail de Blanc’ ‘Travail de Noir’: La migration des ruraux du Pays Dogon vers l’Office du Niger, la Gold Coast et le Ghana 1910-1980 » (Dougnon)	8
3.3 Étude de cas 3 : « La dynamique de l’appropriation des techniques agricoles à l’Office du Niger » (Diakon)	11
3.4 Étude de cas 4 : « La gestion et l’accès aux ressources naturelles dans le Delta Intérieur du Niger : Le foncier pastoral et les burgutières dans les villages de Kona, Fatoma et Sendégué » (Adama Diawara)	14
3.5 Étude de cas 5 : « L’Etat face à la décentralisation à l’Office du Niger : la dynamique foncière dans le Kala » (Traoré)	16
3.6 Étude de cas 6 : Évaluation des changements de la nature dus aux facteurs anthropiques par l’utilisation de la télédétection et du système d’information géographique : cas de la zone de Kita (Dr Moussa Sissoko)	17
3.7 Étude de cas 7 : Expertise collégiale sur le trachome en Afrique de l’Ouest (Dr Moussa Sissoko)	18
4. L’enseignement : Organisations de sessions de formation animées par des enseignants extérieurs	19
4.1 Les cours	19
4.2 Les conférences et les journées d’études	20
5. Publications	21
6. Bibliographie	22

1. Etat des connaissances et hypothèses

1.1 Etat de recherche

Les recherches des spécialistes de la coopération technique se sont intensifiées et ont donné lieu à des résultats appréciables (Holerna/Schröder 1995 ; Kievelitz 1995). Récemment, ces recherches se sont concentrées sur l'analyse du savoir local dans le domaine particulier du pouvoir et de l'usage qu'on peut en faire pour la décentralisation. Une œuvre variée et notable en est résultée. En 2000, un dossier consistant, publié par *The Journal of African History*, a posé avec force la question de l'impact de l'action des paysans sur la politique des décideurs. Il faisait écho à l'ouvrage collectif dû à Frederic Cooper et à Randall Packard (1997) ; lesquels interrogent clairement la manière dont les politiques de développement peuvent être modulées par la praxis du développement.

Le développement requiert de mettre en valeur l'action des ruraux et de tous les acteurs; c'est l'objectif déclaré des développeurs marqués par la mode du recours au savoir local, comme c'était, dans une certaine mesure, le but de certains agents coloniaux (Delavignette 1931, Chevalier 1900, 1911, 1921, Viguier 1947, 1960). Le rapport des acteurs locaux avec ceux du développement reste à étudier et on constate que :

- l'attention au travail de ces acteurs dans la longue durée est peu soutenue. Les travaux dans le domaine de la décentralisation évitent cet écueil, mais ceux-ci se concentrent sur le politique ;
- domine une acception culturaliste qui distingue les actions de mise en valeur sur le terrain par les traditions des donateurs chez certains auteurs (Chauveau 1994), ce qui paraît insuffisant comme explication lorsqu'on tient compte des acteurs sur place ;
- les analyses consacrées au processus d'appropriation des techniques (agricoles, urbanistiques) et des modes de vie y afférents sont rares. L'ouvrage de James C. Scott *Seeing like a State* (1998) offre des réflexions intéressantes à ce sujet, mais il paraît marqué par un certain *dominocentrisme* (Grignon et Passeron 1989), puisqu'il se concentre plus sur l'action de l'État que sur celui des gens ordinaires;
- les stratégies migratoires, par exemple en territoires anglophones, pour contrer ou compléter la mise en valeur coloniale ou la politique de développement post-colonial, sont peu connues. Les articles du *JAH* et l'ouvrage de van Beusekom (2002) consacré à l'Office du Niger évoquent cette question, certes, mais ils se cantonnent exclusivement au territoire compris entre les canaux de l'Office du Niger. Une fois pris en compte le territoire dans sa totalité, tel que le vivent les acteurs locaux, on peut se demander comment ces derniers agissent avec ou sans les experts en développement ? Comment s'effectue cet apprentissage ; cette appropriation au quotidien de nouveautés et quel en est l'impact sur le corps social en place ?

1.2 Projets de recherche et hypothèses

Nous sommes à l'Office du Niger (ON), au Soudan français, actuel Mali. Dans le cadre des grands projets de mise en valeur des colonies décidée par le gouvernement français au lendemain de la Première Guerre, il a été créé en 1932 le grand périmètre de l'ON où la métropole rêvait d'un potentiel d'un million d'hectares de terre à cultiver en coton et partiellement en riz. Le même rêve étatique se poursuit au moment où paysans et gens chargés de les encadrer débordent d'imagination pour s'approprier le produit de leur labour. Une

vitalité à toute épreuve est reconnaissable dans les tentatives quotidiennes des acteurs de se positionner face aux décideurs et vice-versa.

« L'interaction entre les acteurs locaux et les experts du développement » (M. Diawara)

À partir de la fin des années 1920, s'écrivent dans le Delta mort du Niger l'histoire de l'Office du Niger et celle de la mise en valeur ou du développement. Les auteurs sont étrangement peu nombreux et leurs ouvrages remarquables (Schreyger, van Beusekom, Roberts, Coulibaly, Magasa, Zahan). Cependant, ces auteurs n'ont pas rendu compte de la mise en valeur comme d'un processus vécu au quotidien par les acteurs, locaux ou étrangers (travailleurs forcés venus d'ailleurs et coopérants étrangers, coloniaux ou pas). Par exemple comment a-t-on appris à se servir de l'eau des canaux ou à vivre dans un village construit d'après une structure en damier ?

« 'Travail de Blanc', 'travail de Noir' – la migration paysanne du Pays Dogon à l'Office du Niger et au Ghana 1910-1980 » (I. Dougnon)

L'ethnographie consacrée aux Dogon est très riche. Cependant, hormis quelques travaux (Paulme 1935, van Beek 1991, 1993, Bouju 1987; Doquet 1999), ils ont été présentés comme une sorte de relique ethnographique attachée au Plateau, leur pays. En réalité, ils ont intimement associé une longue tradition de migrants à leur vie de cultivateurs de leurs jardins qu'ils fabriquent à mains nues (Griaule 1947). Ils en ont administré la preuve en s'engageant dans les travaux de l'ON après une longue période marquée par leur enrôlement forcé dans les travaux. La quête du travail salarié et la codification du travail dans ce contexte moderne n'ont pas encore été thématiques, encore moins le voyage dès la fin du XIX^e siècle.

« La dynamique de l'appropriation des techniques agricoles à l'Office du Niger » (B. Diakon)

Les développeurs, déjà depuis l'époque coloniale, se sont préoccupés de la manière d'introduire efficacement les nouvelles techniques culturales. À l'ON en particulier, puisqu'il s'agit d'un gigantesque projet d'irrigation, on a voulu savoir quel matériel utiliser pour accroître la production. L'irrigation artificielle à cette échelle, en elle-même, était une nouveauté, de même que le matériel agricole et de travaux publics. Les résistances ou pas à ces nouvelles introductions n'ont pas fait l'objet d'une réflexion systématique, en dépit de la plainte habituelle de l'encadrement contre le conservatisme des ruraux. Les rapports continuent de s'entasser, mais les études scientifiques du phénomène font défaut. Par exemple, les paysans sans distinction ethnique ont dû réparer eux-mêmes et faire dépanner leur matériel de travail. Un marché inexistant est né qui dépasse la compétence et le nombre des forgerons locaux, si jamais il y en avait. Quel est l'impact de l'ouverture de cette catégorie socioprofessionnelle fermée à d'autres pratiquants qui n'y voient qu'un métier ? Comment s'est-on approprié le savoir-faire technique au jour le jour et quelles en sont les conséquences sociales et économiques ?

« La gestion et l'accès aux ressources naturelles dans le delta intérieur du Niger : Le foncier pastoral et les burgutières dans les villages de Kona, Fatoma et Sendegué » (Adama Diawara)

Cette étude tente d'expliquer les logiques et les stratégies qui sous-tendent la gestion des ressources, en particulier le foncier pastoral dans la commune rurale de *Urube Duude*. Il s'agit d'analyser les conflits et oppositions entre les différents acteurs de la commune (chefferie coutumière, élus locaux, administration locale, éleveurs, agriculteurs, pêcheurs, nobles,

hommes de caste, esclaves, autochtones et allochtones) pour l'accès et la gestion des ressources naturelles.

« L'Etat face à la décentralisation à l'Office du Niger : la dynamique foncière dans le Kala » (Souleymane Traoré)

La décentralisation offre-t-elle l'opportunité aux élus locaux et aux populations d'innover dans le domaine de la gestion foncière sur les terres mises en valeur dans le Kala Supérieur ? Le kala est le nom du pays situé sur la rive gauche du fleuve Niger entre Sinsani et Kourouma, il couvre M'Béwani, Siribala, Niono, Molodo, N'Débougou et jusqu'à Kourouma. Les perceptions des différents acteurs en présence, leur positionnement stratégique et le rôle exact joué par chaque acteur dans la gestion des terres sont étudiés.

« La migration saisonnière dans la zone de Gourma- Rharous » (M. Diawara, I. Dougnon)

Suite à une demande du Programme Mali Nord (GTZ), Point Sud vient d'effectuer une enquête prospective pour l'élaboration d'un projet d'étude dont l'objectif fondamental est de comprendre pourquoi le flux migratoire persiste malgré une politique vigoureuse de développement axée sur la coopération locale. Cette étude, dont le rapport est en phase de finalisation, aborde les questions relatives aux causes et à l'ampleur de la migration, à la structure et à l'organisation de cette migration, aux revenus pour les familles concernées et aux réseaux de migration.

« La transhumance dans la zone de l'Office du Niger : Gestion et stratégie des acteurs » (Bouréima Touré)

L'étude tente de caractériser la transhumance et l'élevage à l'Office du Niger. Comment des contraintes environnementales sociales déterminent-elles la transhumance et l'élevage ? Quel est l'impact des aménagements, des conventions et des règles édictées en matière de gestion décentralisée du terroir et quelles stratégies les acteurs locaux développent-ils ?

Cette étude a été interrompue prématurément, compte tenu des contre-performances du candidat.

2. Déroulement du projet et méthodes mises en œuvre

Le programme s'effectue en partie dans le cadre du *Kulturwissenschaftliches Forschungskolleg SFB/FK 560*, il est dénommé „Die Interaktion zwischen lokalen Akteuren und Entwicklungsexperten in Mali und Burkina Faso“ (Teilprojekt A6). Il a démarré effectivement à la date prévue, le 1^{er} octobre 2000. En plus de ce programme, qui concerne le premier, deuxième et troisième projets, les quatrième et cinquième ont été financés par la GTZ (Bureau de Bamako).

À partir d'août 2002, Mamadou Diawara a rejoint son poste de professeur aux USA, ce qui ne lui permettait pas de renouveler le projet de recherche. Cependant, conformément aux objectifs de Point Sud, et en étroite collaboration avec le co-directeur de Point Sud, le Dr Sissoko, M. Diawara a poursuivi l'encadrement des jeunes chercheurs à distance et sur le terrain.

La spécificité du Teilprojekt A6 (TP-A6) est de combiner les activités du SFB/FK 560 avec celles d'une institution de formation et de recherche autonome ; "Point Sud", Centre de Recherche sur le Savoir Local, *Centre for Research on Local Knowledge, Forschungszentrum Lokales Wissen*, basée en Afrique et qui coopère activement avec les instituts de recherche et les universités africains, asiatiques et celles du Nord, en particulier avec Bayreuth à laquelle

elle doit son existence. Ce programme est mis en œuvre par nous-mêmes et par des jeunes chercheurs africains qui suivent une mise à niveau.

2.1 Synopsis des recherches

	2003
I M. Diawara	Janvier, Mai-Août
II I. Dougnon	Jan.-Février (Mali)
III B. Diakon	Juillet- Août (Mali) Novembre- Décembre (Mali)
IV A. Diawara	Juillet- Août (Mali)
V S.Traoré	Juillet- Août (Mali)

La recherche sur ce thème se déroule sur un fond de travaux préexistants. Nous avons déjà effectué, dans le cadre du projet de la Fondation Volkswagen, des missions de recherche et aussi donné un enseignement ciblé sur les questions de développement.

Les enquêtes nous ont conduit dans la région ouest de l'ON où l'essentiel de la population est arrivé à partir de 1950, même si certains étaient là déjà deux décennies plus tôt (interview B. Kimbiri 2001). C'est le pays du riz, à la différence de l'est où l'on produisait du coton. Les populations étant différentes, les questions posées les mois derniers s'avéraient pertinentes. Il fallait, bien sûr, prendre en compte les rapports entre les deux régions complémentaires et concurrentes de l'ON. Pendant ce temps, Dougnon a enquêté dans une dizaine de villages d'origine de migrants au Pays Dogon. Adama Diawara et Souleymane Traoré ont effectué leurs enquêtes de terrain en Juillet et Août (dans la région du Delta Intérieur du Niger (DIN) et à l'ON). Diakon ciblait essentiellement les questions relatives à la dynamique de l'appropriation des techniques de la forge dans la zone occidentale de l'Office où les coopératives de forgerons ont été créées au milieu des années 1990. Il a travaillé dans cinq villages du pays exondé et dans trois des canaux.

Les cinq études sont de nature anthropologique. Cependant, il a fallu remonter au moins au début du XX^e siècle. Dougnon remontait jusqu'à la fin du XIX^e siècle, date d'arrivée des premiers migrants piétons au Ghana. B. Diakon remonte, lui, au début du XIX^e pour établir les conditions de production des instruments aratoires, avant l'abondance de la ferraille de récupération. Parfois, A. Diawara commence au XVIII^e siècle à l'époque du royaume de Ségou (XVII^e-XIX^e siècle) pour comprendre la structure politique locale et le droit foncier y afférant avant l'occupation par la France.

2.2 Les méthodes mises en œuvre

Le chercheur qui enquête à l'Office du Niger affronte toujours cette question: Comment parler à des paysans - qui rencontrent constamment des "enquêteurs" des services de développement, en tant qu'anthropologue qui ne pratique pas du *Rapid Rural Appraisal* ? Tout connaisseur de la zone de l'Office du Niger trouvera cette remarque pertinente. Notre groupe de recherche aussi. La réponse n'est pas individuelle. Elle transparait dans les stratégies d'enquêtes. Nous y reviendrons après avoir passé en revue les spécificités de chacun des trois programmes.

Étude de cas 2 (Dougnon)

Dougnon a consacré l'année 2003 à la rédaction finale de sa thèse et à sa soutenance à l'Université de Bayreuth. Auparavant, il a passé deux semaines au Pays Dogon (du 25 janvier au 7 février 2003) pour collecter les informations complémentaires demandées par Mamadou

Diawara et Gerd Spittler. Les enquêtes concernent l'émergence des concepts de *anasara bire*, *travail de Blanc* et de *ine genu bire*, *travail de Noir*.

Étude de cas 3 (Diakon)

Au cours de l'année 2003 les enquêtes ont permis de :

- faire l'historique de l'organisation et de la diffusion du crédit agricole et des stratégies paysannes à l'Office du Niger ;
- mettre en valeur les transformations induites dans l'organisation sociale endogène pré-coloniale par la diffusion des outils modernes. La reconversion des forgerons traditionnels dans des activités de fabrication et de maintenance des outils agricoles modernes et l'entrée dans cette activité de nouvelles catégories de personnes qui en étaient culturellement exclus ont été étudiées.

Étude de cas 4 (A. Diawara)

Les enquêtes de terrain ont révélé que la gestion des ressources naturelles demeure une pomme de discorde dans la commune. Chaque groupe invente des stratégies pour accéder aux ressources et éventuellement les contrôler.

Les modes d'appropriation des ressources naturelles, leur répartition, leurs gestions actuelles, les stratégies d'accès, les compétitions autour de ces ressources plongent leurs racines dans l'histoire du peuplement et dans celle de la chefferie et du pouvoir. Ces principales ressources sont : l'eau, la terre, les pâturages, parmi lesquels de nombreuses burgutières. Il s'agissait donc d'interroger le passé pour comprendre certaines situations présentes.

Étude de cas 5 (Traoré)

Les enquêtes ont été essentiellement menées dans la commune de Pogo au cœur du Kala. Le territoire de la commune de Pogo abrite le périmètre de M'Béwani et la ferme semencière expérimentale de COVEC (China Overseas Engineering Corporation).

Les villages de Pogo, M'Béwani et le nouveau village de M'Béwani Camp ont été les sites des enquêtes :

- Le village de Pogo, ancien lieu de pouvoir depuis la période coloniale (chef-lieu de Canton et d'Arrondissement), est le chef-lieu de la commune,
- M'Béwani est un ancien village qui a donné son nom au périmètre, il est en passe d'être encerclé par les rizières avec l'extension du périmètre,
- Le village de M'Béwani Camp a été créé après l'ouverture du périmètre. Il a connu un développement fulgurant dû aux exploitants venus des villages éloignés du périmètre. L'idée du transfert du chef-lieu de la commune à M'Béwani Camp est avancée par certains responsables locaux.

3. La recherche

En 2003 nous avons décidé de privilégier, au-delà de l'aspect cognitif : 1. l'action des acteurs de l'Office du Niger, paysans, éleveurs ou membres de l'encadrement de l'ON et de certains du delta intérieur du Niger (commune de Sendégué) ; 2. la vision et l'action des acteurs de l'ON dans les villages exondés voisins.

Un aperçu des principaux thèmes est donné ci- dessous :

3.1 Étude de cas 1: « L'interaction entre les acteurs locaux et les experts du développement » (Diawara)

M. Diawara a consacré son temps à :

1. dépouiller le matériau oral et écrit accumulé de 1998 à 2002, compte tenue de sa nouvelle affectation aux USA ;
2. animer un séminaire et une conférence à Point Sud, y encadrer les jeunes chercheurs ;
3. assurer les publications.

3.2 Étude de cas 2 : « 'Travail de Blanc' 'Travail de Noir': La migration des ruraux du Pays Dogon vers l'Office du Niger, la Gold Coast et le Ghana 1910-1980 » (Dougnon)

Soutenance de la thèse : *Travail de Blanc' 'Travail de Noir' la migration paysanne du Pays Dogon à l'Office du Niger et au Ghana 1910-1980*

Quelle conclusion peut-on tirer de cette thèse ?

Voici plus de 30 ans (1970-2003) que la migration des gens du Pays Dogon, guérie de la fièvre du "travail de Blanc", se nourrit du "travail de Noir". Du premier, il ne reste que le discours ; un discours bien construit et articulé. Du second, on a à la fois l'ancien discours et la pratique, comme à l'Office du Niger où la terre a pris sa revanche. Au Ghana, où la terre est inaccessible, les vieux migrants comptent sur leurs enfants partis en Europe et en Asie.

En plus du travail, cette thèse analyse plusieurs points cruciaux de la migration paysanne à l'Office du Niger et au Ghana. Le mythe de la migration, les relations entre les migrants et leurs parents restés au village, la migration des femmes et la perception de leur travail, les relations entre les migrants et leurs descendants, l'adoption d'une nouvelle religion, toutes ces questions sont thématiques.

Une perspective théorique particulière n'a pas été dégagée¹. La démarche a suivi ce que recommandait Gerd Spittler : « Le travail en tant qu'action, est à considérer à partir des acteurs et de leurs performances » (Spittler, 2002: 17). En fait, cette démarche s'est tout naturellement imposée. Notre objectif était de décrire le processus de mise en œuvre du savoir local par des paysans venus du Plateau Dogon. Eux, par contre, nous ont suggéré le thème du travail. N'ayant aucune idée de l'approche anthropologique du travail, nous nous sommes

¹ Cependant, le quotidien du travail, qui fait l'essentiel de cette thèse, permet une critique de l'approche marxiste du travail. Chez Marx c'est la structure du travail qui est privilégiée, par contre, les récits des migrants montrent que c'est le régime du travail qui est central. Voir, Karl Marx, "La journée de travail", *Kapital* (éditions du Progrès, Moscou) P. 225. Par exemple, pourquoi les Soudanais préféreraient le navetanat au Sénégal et en Gambie que l'exploitation du coton et du riz l'Office du Niger ?

limités à décrire les points de vue des migrants². L'apport des archives coloniales est considérable.

Quels sont les points saillants de ce travail ? La redéfinition du concept de travail à l'époque coloniale semble être déterminée par un certain nombre de facteurs tels que l'environnement du travail dont les traits structurels sont :

- les lieux du travail
- la nécessité de migrer pour travailler
- le caractère public du travail
- le temps du travail

Les lieux du travail

Les paysans du Pays Dogon sont passés des champs de mil et de la famille étendue aux usines, aux bureaux, aux grandes constructions, aux centres des travaux, aux ateliers et aux centres de formation créés par le colonialisme européen. Jean Rouch donne un tableau de la répartition ethnique dans cinq mines d'or d'après une enquête faite en 1939. D'après lui, les émigrés du Pays Dogon, connus sous le nom de *Kard* étaient 33 à Konogo, 137 à Prestia, 180 à Obuasi, soit au total 320 individus. Leur nombre était inconnu à Bibiani et Tarkwa (1957, tableau N° 7, p.96). Les migrants du Pays Dogon voulaient surtout travailler dans le *underground*. Les travaux effectués sur la surface de la terre étaient dignes des femmes. Selon Jean Rouch, Prestea était une mine "Dogon" et "Mossi". À Samreboi en 1950, 11 du Pays Dogon travaillaient dans les bois et forêts. Dans les travaux publics à Accra, les migrants du Pays Dogon étaient au nombre de 83 en 1950 et 32 dans les employés de maisons de commerce.

La nécessité de migrer pour travailler

Pour atteindre ces lieux de travail, les paysans ont marché 10 à 35 jours selon qu'ils partaient à l'Office du Niger ou au Ghana. Ces voyages, souvent dangereux, leur ont fait traverser plusieurs villages où ils ont vu des peuples différents. Certains étaient considérés comme dangereux, possédant une réputation de sorciers, de sacrificateurs et de cannibales. Les voyageurs ont bravé des fauves, la soif, la faim et les servitudes. Plus tard, dans les années 1950-1960, les paysans ont emprunté des camions et des trains pour atteindre les cités ouvrières. Les gares de trains, d'automobiles et les ports sont des places de débarquement importantes dans la reconfiguration de leur nouvelle conception du travail.

En Gold Coast, la recherche du travail ne peut pas être séparée de l'attrait de la ville de Kumasi. Elle était perçue comme une terre d'asile, où le migrant était libéré de la crainte du travail forcé, du service militaire, de la prestation et des abus des chefs de canton. Il y avait aussi le prestige des marchandises anglaises sans pareilles avec celles qu'on pouvait trouver au Soudan ou en Côte-d'Ivoire. Les migrants jouissaient de deux conditions ; l'engagement volontaire et l'existence d'un contrat de travail. Ils fuyaient le travail forcé du Soudan français et goûtaient au bonheur du travail libre en Gold Coast. À Kumasi et à Accra, le migrant était sûr de trouver ses congénères, qui lui assuraient à l'arrivée le repas, les habits, voire un employeur. Il était nécessaire, au moins une fois dans sa vie, d'aller à Kumasi. C'était une forme de snobisme³.

² Dunbar Moodie, *Going for Gold Men, Mines, and Migration*, suggère que le chercheur devrait trouver un compromis entre les voies des travailleurs et une interprétation théorique des récits et des événements décrits par ceux-ci (Moodie, 1994: 273).

³ Voir Lacardelle, P. *Exodes de Migration de Haute-Côte-d'Ivoire en Gold Coast (1919-1947)*. pp.19-20

Le caractère public du travail

Le travail colonial était perçu comme le symbole de l'universel, par l'hétérogénéité des groupes sociaux qu'il drainait. Le migrant dogon devenait membre de ce nouveau corps de travailleurs, différent de celui du clan ou de la grande famille.

Excepté les travailleurs domestiques (boys, jardiniers, cuisiniers), les autres catégories de migrants exécutaient leurs tâches sous la surveillance de leurs supérieurs, des ingénieurs Blancs et des commis Noirs. Nous avons montré en quoi le pouvoir des seconds était contesté. Les paysans ont décrit les commis comme une bande de méchants, égoïstes. Le rapport conflictuel entre les Commis Noirs et les travailleurs Africains dans "le travail de Blanc" peut être analysé dans une perspective politique. D'où la question : d'où vient le pouvoir de ces commis Noirs?

Le pouvoir des moniteurs et des commis africains

Selon Béline, le système de colonisation coutumière des terres est le suivant : le paysan fonde un village ou hameau de culture où il s'installe pour agrandir ses exploitations et retourne au village natal quand cela lui plaît. Il arrive souvent que ce village ou hameau devienne plus grand que le village d'origine⁴. À l'Office du Niger, le colon perd cette liberté et tombe sous le contrôle vigilant des moniteurs. Ce contrôle strict était assuré par le Service de l'Exploitation. Il lui revenait le droit de recruter et d'installer les colons, de les encadrer, de leur donner une éducation agricole à travers deux types d'agents : l'instructeur de colonisation ou chef d'unité Blanc, à la tête d'une unité de culture de 1.000 à 2.000 hectares et un moniteur africain par village, parfois assisté d'un aide moniteur⁵. Comment amener les colons à adopter ces méthodes culturales modernes et nouvelles sans que cela ne prenne un caractère d'obligation ou de « force » pour eux ? Les moniteurs n'ont fourni aucun effort pour connaître le sens de la liberté des colons qui sont d'origine ethnique et géographique différentes. Dans le machinisme agricole, les relations entre commis Noirs et ouvriers sont différentes de celle du colonat. Selon les derniers, les commis Noirs n'étaient que les valets des Blancs.

Les immigrés reconnaissaient la logique du pouvoir des ingénieurs Blancs car ils étaient les employeurs. Les surveillants Africains du travail tenaient leur autorité des Blancs et l'exerçaient par le fouet. L'image négative du chef Noir est en même temps un rejet de cette autorité mais aussi la remise en cause de sa compétence technique. Nombre de ces surveillants n'ont jamais touché une pelle ou conduit un Caterpillard. Après le départ des Blancs, ces gens ont aussitôt pris leurs places. C'est aussi, selon les migrants, une des causes de l'échec "du travail de Blanc".

Le temps du travail

Dans les chantiers coloniaux le travailleur n'était pas réveillé au chant du coq, mais au son d'une sirène d'usine qui annonçait la reprise et la fin du travail. L'activité n'était plus organisée selon la saison mais uniforme et continue.

Chacun de ces traits mérite une analyse approfondie. Ils n'apparaissent pas clairement dans le discours des migrants qui insistaient plutôt sur les aspects techniques, pécuniaires et matériels du travail.

⁴ Voir Rapport Béline "Le problème de la colonisation" *Dossiers* 380/2 Pp. 23-24. Centre de Documentation de l'Office du Niger, Ségou, septembre 1923.

⁵ Voir "Mémoire à l'usage des instructeurs de colonisation des centres cotonniers" *Vade Mecum & Documents divers* Centre de Documentation de l'Office du Niger, Ségou.

Comment caractériser le « travail de Noir » en Gold Coast ? Peut-on considérer comme "travail de Noir" les plantations de cacao et de café dont le produit était destiné à l'exportation ? Les riches planteurs ashanti étaient, au début du XXe siècle, incorporés dans le système capitaliste de production. La catégorisation en compte ne retenait qu'un seul critère ; la couleur de la peau. Les agriculteurs autochtones avaient développé plusieurs circuits économiques. Les immigrés, originaires du Nord du Mali (Songhoi, Bella et Peul), étaient des intermédiaires de ces planteurs sur les marchés locaux. Ces revendeurs étaient considérés comme des *Kayakaya*, un terme péjoratif. Les critères de définition en Gold Coast « du travail de Noir » : les lieux du travail, *the bush*; le système de recrutement, mi-légal, mi-criminel ; le salaire, un mélange de cash et paiement en nature, méritent d'être discutés davantage. Pour ce faire, il faudrait mettre l'accent sur les structures sociales et les relations de pouvoir dans lesquelles ces travaux étaient exécutés dans le contexte d'un capitalisme triomphant.

Une autre question importante est le travail des femmes qui n'apparaît pas dans le discours des hommes. C'est le cas dans de nombreuses études sur la période coloniale. Les femmes étaient exclues des chantiers coloniaux. Cependant, le revenu de leurs activités "informelles" (petit commerce, jardin) concurrençait le salaire perçu dans "le travail de Blanc".

Il y a d'autres traits qui sont en fait inséparables du concept de travail à l'époque coloniale. Par exemple, la sub-culture des communautés migrantes, le *zongo* au Ghana et le colonat à l'Office du Niger ; la langue (anglais, haussa, ashanti) au Ghana et (bamana, français) à l'Office du Niger au Mali ; la religion (islam et christianisme).

3.3 Étude de cas 3 : « La dynamique de l'appropriation des techniques agricoles à l'Office du Niger » (Diakon)

La gestion centralisée du crédit agricole

L'Office du Niger, remarquait Baréma Coulibaly, est né avec le crédit. De 1932 à 1984, le crédit était du seul ressort de l'Office du Niger. Cette situation a changé avec la politique de la responsabilisation paysanne qui a transféré la gestion du crédit agricole aux paysans eux-mêmes. Auparavant, la gestion du crédit était centralisée et monopolisée par l'Office du Niger. Des moniteurs de l'encadrement, installés dans les villages, s'occupaient de tout. Ils procédaient à l'évaluation au début de chaque campagne agricole de tous les besoins en intrants agricoles des colons, puis les leur livraient à crédit. Ils détenaient les documents comptables et tout était consigné en français.

À l'époque, l'Office du Niger avait de grosses batteuses qui traitaient le paddy des colons à la récolte, dans les champs, en présence des moniteurs. Ceux-ci retenaient immédiatement à la source la valeur en paddy des créances de chaque personne. C'était l'Office qui se chargeait de tout l'approvisionnement en engrais et équipement. Abdu Konaté note que les villages avaient peu de crédit. Il arrivait cependant pour une raison ou pour une autre que les colons ne soient pas en mesure de rembourser en totalité leur dette de campagne. Dans ce cas, l'Office du Niger, à travers son encadrement, reportait tacitement les reliquats de prêts ou de crédit à la campagne suivante. Une attestation de reconnaissance de dette était établie au nom de chaque colon, sur laquelle les moniteurs notaient la superficie exploitée par celui-ci, le montant de sa dette antérieure, celui de sa dette d'exercice ou de campagne et le montant de sa dette cumulée.

Ce modèle de remboursement a entraîné des impayés colossaux. De plus en plus, l'entreprise devenait incapable d'assurer à temps opportun le ravitaillement des colons en intrants. Elle n'arrivait plus non plus à honorer ses engagements vis-à-vis des banques qui finançaient ses activités agricoles. Le grand problème de l'Office du Niger à cette époque de la gestion centralisée était que ses clients officiels (OPAM, SOMIEX), qui avaient le monopole de la commercialisation de ses produits, n'arrivaient pas à honorer les échéances.

Dans un rapport au Comité Militaire de Libération Nationale (CMLN) élargi au gouvernement, la Direction de l'Office du Niger remarquait « Chaque fin de mois, nous sommes obligés de trouver des stratégies avec la Banque de Développement du Mali (BDM) notamment, pour faire face à nos frais de personnel et aux exigences de nos fournisseurs. Au 31 mai 1971, sur les livraisons de campagne, l'OPAM et la SOMIEX nous devaient 350 millions environ. Or, nous devons à la même date 400 millions de prêt de campagne à la BDM. Pour couvrir les retards de règlement de nos clients nous sommes obligés de nous endetter, et de payer des intérêts auprès des banques. »

L'Office du Niger se retrouvait d'année en année dans le gouffre et il devenait de plus en plus difficile pour lui d'approvisionner les colons en intrants agricoles et en équipement. Vers les années 1980, la situation de l'Office devenait de plus en plus difficile avec la signature par l'Etat malien des différents programmes d'ajustement structurel. Des pressions furent exercées sur les colons pour qu'ils s'acquittent de leurs dettes, en vain.

Durant cette longue époque de gestion centralisée du crédit agricole, l'Office, comme le fit remarquer Baréma Bocoum, délégué général des paysans, a eu d'énormes problèmes de recouvrement de la dette. Au nom du gouvernement du Mali, il a donc fait appel aux bailleurs de fonds du Mali pour sortir de l'impasse. Ceux-ci, notamment les Néerlandais et les Français, ont posé, comme condition à leur participation au redressement de l'entreprise, son désengagement de la gestion du crédit agricole qu'ils voulaient dorénavant confier aux paysans ; eux-mêmes responsabilisés au sein d'Organisations paysannes (OP). Pour que les résultats de leur action soient tangibles, les Néerlandais ont demandé à l'Office du Niger de geler sa dette qui atteignait à cette époque plus de 800 millions de francs CFA (Bocoum).

Au cours de la visite entreprise à l'Office du Niger en avril 1985 par le chef de l'Etat malien de l'époque, Moussa Traoré, les colons ont avancé une série de facteurs pour justifier leur état d'endettement. Ils ont expliqué celui-ci par la chute de leur production due à l'état défectueux du réseau hydraulique, à la mauvaise qualité des terres à coton et des rizières, à la surévaluation des superficies et à leur approvisionnement tardif en intrants.

Les colons mettaient aussi en cause les agissements des agents de vulgarisation qui, à cette époque, cumulaient les fonctions de conseil et de gestionnaire du crédit agricole. Mécontents, les colons déclenchèrent un mouvement diffus de non-reconnaissance de dette pour protester contre ces agissements. Cela fut motivé par les multiples erreurs de calcul de dettes dont se disaient victimes les colons de la part de moniteurs d'encadrement. Il s'agissait des erreurs de calcul de la dette cumulée des colons et des malversations des moniteurs.

Yaya Cissouma, un exploitant du village de Ténégué (N10), déclarait (mars 2003) : « A l'époque où l'Office gérait le crédit agricole, personne ne connaissait le montant exact de sa dette, ni le moment où il finissait par la rembourser. Comme je ne finissais jamais d'éponger mes impayés, je me suis rendu un jour à la direction de zone pour demander des explications. Quelle ne fut pas ma surprise de constater sur le relevé de redevance que je possédais six hectares au lieu de deux. » Or c'est en partie sur cette base qu'on évaluait les besoins en engrais par colon et par village ! Les paysans se sont abrités derrière ces multiples récriminations pour refuser de reconnaître les dettes et de les payer.

Lorsque le Président arriva à Niono en 1985, notait Moumouni Ouédraogo, exploitant et chef de village de Siengo (mars 2003), les colons étaient très endettés. Ce jour-là, un exploitant du nom de Boi Keita exprima, au cours de l'assemblée générale, les préoccupations des colons. Il supplia au nom de tous les colons, le Président d'agir avant que la dette ne les tue. Celui-ci décréta, en avril 1985, un moratoire de trois années pour le remboursement des dettes. Elles furent alors gelées.

Les colons venaient de vivre leur première expérience de gel de crédit, cette expérience aura une influence sur le comportement des colons par rapport au crédit.

Cependant, si les rendements étaient faibles et certains griefs contre l'encadrement fondés, il faut aussi noter la mauvaise volonté des colons à rembourser leurs dettes. Ils s'adonnaient à

des activités informelles ; le commerce parallèle et le maraîchage, pour se soustraire aux obligations liées à leur statut de colon.

En réalité, il y avait une sorte de complicité entre les encadreurs et les colons qui ne voulaient pas qu'un tel modèle d'organisation et de gestion du crédit soit abandonné. Tout le monde y trouvait son compte et plusieurs exploitants ont apprécié, leurs témoignages le prouvent, le report des dettes et la possibilité de les cumuler. Mais après le gel, de nouveaux acteurs ont émergé avec une nouvelle forme de gestion et d'organisation du crédit agricole.

La gestion décentralisée du crédit agricole

La crainte de l'accumulation des impayés au titre du crédit agricole par les exploitants a entraîné la prise d'un certain nombre de mesures techniques et organisationnelles qui devaient, selon les experts des banques et des institutions de crédit, déboucher sur le bon dénouement du crédit à l'Office du Niger. Après le désengagement de l'Office du Niger de la gestion directe du crédit en 1985, ce furent les associations qui prirent la relève. Au départ, une association fut instituée dans chaque village pour s'occuper de la commercialisation du riz et de la gestion du crédit agricole en rapport avec les banques et les réseaux. Ce fut d'abord à la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) que l'Office transféra le crédit agricole. À partir de cet instant, remarquait Abdu Konaté, exploitant à Km26 (septembre 2003), ce sont : « Les associations qui négocient le crédit avec les banques (BNDA et BDM) sur la base des besoins en équipement et surtout en engrais, exprimés par chaque exploitant au niveau de chaque village. C'est l'association villageoise qui sert de garantie auprès des banques à travers la caution solidaire. Celles-ci ne connaissent donc pas les individus, mais les associations villageoises. »

C'est au niveau des caisses villageoises ou des mutuelles qui vont se multiplier à partir des années 1990 que le crédit s'instruit. Chaque caisse est dotée d'un comité de crédit et d'un conseil d'administration qui approuvent le besoin de donner le crédit à ses adhérents qui en font la demande. Ces demandes sont acheminées au niveau de la direction technique qui les approuve ou les rejette en fonction des besoins réels des exploitants. Ce sont les membres du comité de crédit qui statuent sur chaque cas et octroient le crédit en conséquence et se chargent du recouvrement des dettes. Et lorsque les adhérents ne remboursent pas aux échéances prévues, c'est toute l'association qui est déclarée débitrice. En plus de la BNDA, plusieurs types de systèmes financiers décentralisés opèrent à l'Office du Niger. Les associations villageoises et les groupements de l'Office du Niger, qui ont fait l'objet d'enquête au cours de cette recherche, sont réparties entre trois réseaux de micro-finance que sont : la Fédération des Caisses et Réseaux Mutualistes du Delta (FCRMD), les Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit autogéré (CVECA), et le Programme d'Appui à Commercialisation des céréales au Mali (PACEM) qui octroi directement le crédit au comptant aux exploitants.

Le FCRMD est une émanation du Fond d'Intrants Agricoles que le projet néerlandais, Amélioration de la Riziculture Paysanne à l'Office du Niger (ARPON), a mis à disposition des paysans pour leur approvisionnement en intrants agricoles après le désengagement de l'Office du crédit.

Mamadou Koné, responsable du réseau, notait (novembre 2003) : « Le Fonds d'Intrant Agricole (FIA) était un fond néerlandais que nous gérons au niveau de l'Office du Niger depuis 1983. Il s'occupait de tout le crédit. Il accordait à court et à moyen terme à tous les exploitants de l'Office des engrais, et les exploitants payaient directement au FIA le montant de ses prêts. Puisque les paysans n'étaient pas habitués à vendre et à venir rembourser d'eux-mêmes, des problèmes de recouvrement surgirent. En 1992, il fut alors décidé de changer sa structure pour le rendre plus opérationnel en le transformant en Fonds de Développement Villageois (FDV), géré par les exploitants organisés en associations. À la fin du projet

ARPON, un débat sur les fonds restants fut engagé, à l'issue duquel il fut décidé d'en faire une mutuelle en 1995, laquelle serait gérée par les paysans eux-mêmes. »

Le FCRMD et le CVECA constituent aujourd'hui les réseaux qui sont le plus versés dans le crédit agricole à l'Office du Niger. Contrairement au CVECA qui fonctionne avec les crédits de la BNDA, le FCRMD roule sur un fond propre. C'était un fond revolving depuis le FIA auquel les mutualistes ont ajouté leur part sociale.

Contrairement aux FCRMD et au CVECA, dont les conditions d'octroi exigent la solidarité communautaire, le PACEM s'adresse directement aux exploitants pris individuellement en leur octroyant des prêts sur avance récolte.

Ces mutuelles devaient permettre aux exploitants de jouer un rôle plus actif dans la gestion du crédit agricole. Elles se sont inspirées du modèle Raiffeissen et Desjardins qui lie le crédit au niveau d'épargne de l'exploitant. Aucun exploitant ne peut, en vertu de ce principe, accéder au crédit agricole des réseaux sans, au préalable, éponger ses impayés et déposer dans la caisse la somme représentant les 10% du montant de ses besoins en engrais.

L'objectif recherché par l'Office du Niger à travers ces conditions était de rendre impossible le report de la dette et son corollaire le cumul, et ne laisser aucune possibilité d'impayés sauf en cas de déficit de production.

Comment les paysans ont-ils réagi à ces dispositions, et comment ils ont, dans la pratique, géré les fonds mis à leur disposition ?

Les conséquences de l'introduction de nouvelles techniques sur la structure et l'organisation précoloniale de la production et de la fabrication de la mécanique agricole à l'Office du Niger.

Le développement des cultures de rente et la mécanisation des travaux agricoles ont entraîné un renversement des valeurs locales qui a ouvert le travail du fer aux catégories qui en étaient socialement et culturellement exclues au début du siècle. Le travail du fer, en s'étendant avec le développement de la culture attelée et de la petite motorisation à l'Office du Niger, a échappé au contrôle de la catégorie sociale des forgerons à laquelle ses détenteurs traditionnels. Cela a été à base d'une transformation radicale de la société qui a mis en branle l'ancien agencement social sur la base duquel la société locale avait évolué durant des siècles. L'ancienne réglementation sociale du travail du fer dans les pays d'origine des populations arrivées à l'Office du Niger tomba en désuétude avec la conversion massive des gens qui n'avaient aucun rapport avec le travail de fer.

À travers les biographies des différents propriétaires d'ateliers à l'Office du Niger nous avons pu suivre cette dynamique sociale au fur et à mesure que s'ouvre le delta à la technologie moderne. À telle enseigne que le marché de la production et la fabrication des outils agricoles sont devenus un enjeu entre les forgerons et les autres catégories sociales.

3.4 Étude de cas 4 : « La gestion et l'accès aux ressources naturelles dans le Delta Intérieur du Niger : Le foncier pastoral et les burgutières dans les villages de Kona, Fatoma et Sendégué » (Adama Diawara)

Les burgutières du *leydi Urube Duude* sont particulièrement morcelées entre les *suudu baaba*, lignée ou grande-famille, littéralement maison du père (*faso* en bamana). Une multitude de *joowro* (maître ou responsable des pâturages) sont en fonction. Le village de Sendégué est divisé en burgutières de lignée ; les *suudu baaba* et celles qui relèvent du domaine public ; *beit-el mal*. Les premières sont gérées par les familles elles-mêmes et les secondes par le chef de village, en collaboration toutefois avec les grandes familles.

Cette configuration des pâturages du *leydi* est antérieure à la *diina* de 1818. Yero, l'ancêtre fondateur, a partagé les burgutières de *Urube Duude* entre ses quatre enfants. Chacun d'eux, avant de mourir, a légué cet héritage à ses descendants. Tous les pâturages de Sendégué ont

été partagés avant la *diina*. Les populations de Sendégué se sont sédentarisées en 1823 avec l'avènement de Sékou Ahmadou en 1818. Sékou Ahmadou maintint le *statu quo* au niveau des pâturages, cependant, il confisqua certaines burgutières qu'il mit à la disposition du chef de village, pour faire face aux dépenses liées à sa fonction. Cette situation existe encore de nos jours.

La gestion des burgutières des *suudu baaba* et des pâturages publics sont aujourd'hui objet de dissension. L'autorité du *chef* nommé et sa gestion du domaine familiale sont contestées. Par exemple, chez les *Taarabe Dramani*, une partie de la *suudu baaba* refuse de reconnaître Hamadoun Allaye Ba (notable, conseiller municipal) comme *joowro* et sa gestion est mise en cause. Chargé de récupérer les redevances sur les troupeaux étrangers qui ont séjourné dans les burgutières de *Hamantali*, *Ngene*, *Keconevido*, *Pollire*, il a confisqué la part de certains membres. Frustrés, ceux-ci ont décidé d'admettre à leur profit d'autres troupeaux étrangers. Parfois, ce sont les deux composantes de la *suudu baaba* qui s'opposent. Une partie des *Indembaabe* a été exclue de la burgutière *Demade* par une décision de justice fort controversée, alors même que les deux composantes avaient de tout temps exploité ensemble les pâturages.

Nombre de conflits partent du mode d'accès aux pâturages et de sa gestion. L'exemple de la famille Sidibé ; des allochtones longtemps installés à Sendégué, et qui suivaient les *Taarabe Sumayla* (composante de la famille de l'ancien chef de village Seku Alwata Ba) dans leurs burgutières, est éloquent. La *suudu baaba* du chef de village a décidé unilatéralement d'interdire leur pâturage au bétail des Sidibé ; propriétaires des plus grands troupeaux du village. De pâturage il n'y en avait nulle part. Dans un accès de désespoir, les frères Sidibé ont abattu à bout portant deux membres de la famille du chef de village qui s'opposaient à l'entrée des troupeaux dans la burgutière.

Les pâturages familiaux sont gérés par la lignée, *suudu baaba*, dirigée par l'homme le plus âgé. La gestion est collégiale et consensuelle. Si le pâturage est commun (*foroba*), l'aîné en est le chef d'après les us de la société *urube*. La *diina* ayant instauré la succession directe, le fils de Sékou Ahmadou lui succéda à sa mort. Ce mode successoral direct est à l'origine de plusieurs conflits.

Les modes d'accès aux pâturages ont été bouleversés depuis la *diina*. Jadis, la taxe de pâturage pour les troupeaux étrangers était symbolique. Rien n'était imposé aux bergers et propriétaires de bétail. Ils étaient libres de donner ce qu'ils pouvaient, "le prix du boubou" en fonction de l'importance du troupeau, un petit ruminant ou un taurillon.

Les pâturages de Sendégué sont aujourd'hui transformés en marchandise ; les chefs de village aliènent les burgutières. Chaque lignée « vend » (*sooda*) une partie de ses pâturages aux étrangers. En fait, elle loue une partie des pâturages aux troupeaux étrangers. Dans le meilleur des cas, cet argent est distribué entre les membres de la famille, sinon détourné par le *joowro* (cas des *Taarabe Dramani* par exemple). Le chef de village, de son côté, loue une grande partie des plaines publiques (*simaye*, *pimbayori*). Un montant déterminé est imposé aux propriétaires de troupeaux. Ce sont les agents de la gendarmerie de Sévaré qui sont mis à contribution dans le recouvrement des taxes de pâturage. Toutes choses qui constituent autant de facteurs de disfonctionnement qui sont à la base de nombreux conflits. Le maire et ses partisans reprochent au chef de village (*amiru*) d'avoir transformé une partie du *beit-el* en bien familial et d'en interdire l'accès aux troupeaux autochtones.

Seuls les *suudu baaba*, autochtones de Sendégué, ont librement accès aux pâturages. Les ex-serviteurs, *rimaybe*, les clients, *niebe*, les allochtones sont exclus de l'appropriation et de la gestion du foncier pastoral. De ce fait, certains acteurs dominés ont adopté la stratégie de régénération des burgutières publiques afin d'accéder aux pâturages.

Les propriétaires et les non-propriétaires de troupeaux s'opposent dans les pâturages des *suudu baaba*. Les non-propriétaires ont recours aux troupeaux étrangers dont la redevance

leur permet de faire face à certaines dépenses. Des conflits ont également éclaté entre les différentes lignées *suudu baaba* pour accéder et contrôler les plaines publiques. La compétition pour la chefferie du village renvoie à des enjeux politiques et économiques. Une lutte stérile oppose le clan du maire (Hamadoun Hamadou Ba) à celui du chef de village (Boubacar Sékou Ba). Ces conflits, qui plongent leurs racines dans le temps, contribuent à entraver toute initiative de développement dans la localité.

3.5 Étude de cas 5 : « L'Etat face à la décentralisation à l'Office du Niger : la dynamique foncière dans le Kala » (Traoré)

L'histoire politique de la région

Le Kala est le pays situé sur le côté gauche du fleuve Niger en zone Office du Niger. L'histoire politique du Kala au XVIIIème siècle est marquée par une large autonomie face au royaume de Segu, *Segu fanga*, dont ils dépendaient. La dépendance à Segu se manifestait seulement par le versement du tribut annuel au souverain par les villages sur lesquels Segu exerçait un contrôle lointain.

Durant la période coloniale la région sera érigée en canton et placée sous l'autorité de Faran Samake, premier chef de canton de Pogo. La nomination de Faran Samake à la tête du canton est intervenue sur proposition de l'ensemble des villages de la localité. Cette nomination a marqué le départ d'un règne sans partage de Pogo qui a commis de nombreuses exactions contre les populations durant la période coloniale.

À l'Indépendance, le canton a été transformé en arrondissement mais avec seulement 24 des 74 villages que comptait le canton. La domination de Pogo s'est poursuivie de la même manière que par le passé jusqu'à l'arrivée de la décentralisation sous la Troisième République.

La sud du Kala, peu touché par les premiers aménagements, abrite de vieux villages bamana dont l'économie est essentiellement basée sur la culture de mil. Démarrée dans les années 1970, la mise en valeur des terres du Kala Supérieur a été à l'origine de bouleversements importants sur les plans environnemental, économique, social et politique.

Siribala et M'Béwani sont devenus les nouveaux pôles économiques de la région avec l'installation des plantations de canne, de la sucrerie et du périmètre rizicole. Les autorités détentrices du pouvoir se sont établies dans ces nouveaux pôles attractifs pour exercer le pouvoir, loin de Pogo, l'ancien siège du pouvoir. Une nouvelle carte géopolitique a vu le jour. À la nouvelle géographie économique s'applique une nouvelle géographie du pouvoir en rapport avec le nouveau territoire économique que sont Siribala et M'Béwani.

La commune d'après les populations

Le découpage communal sur la base des critères standardisés définis par l'Etat s'est heurté dans la pratique à l'opposition des populations. Cette opposition est née de l'interprétation différente des critères de découpage et des messages diffusés lors de l'opération. Cela a été le cas de Pogo où seulement cinq villages sur dix-sept étaient d'accord pour constituer la commune. À Pogo, comme dans de nombreuses autres communes, « *le retour du pouvoir à la maison* » (la décentralisation) a été différemment interprété selon que l'on soit du côté du pouvoir ancien ou pas. Dans le premier cas, ce retour du pouvoir signifiait une consolidation de leur domination sur son territoire ancien, tandis que dans le second cas, c'est d'une nouvelle ère qui, du passé, fait table rase.

L'influence de la parenté sur la politique locale fut manifeste lors des premières élections communales à Pogo.

La décentralisation a engendré un nouveau champ du pouvoir exercé par des organes élus (conseil et bureau communal) dirigés par le maire. La nouvelle fonction de maire exige des

critères précis que le candidat éventuel doit obligatoirement remplir. Il doit être lettré, du même bord politique que le parti au pouvoir, dynamique et engagé politiquement pour son parti. Les principes de base et les règles de fonctionnement de ces organes sont le fait d'une intelligentsia qui détient le monopole de la sphère politique. Cette intelligentsia cherche à pérenniser son monopole en écartant du cercle du pouvoir tous ceux qui ne réunissent pas les critères minimums exigés définis par elle-même. L'élection du premier maire de Pogo illustre bien le cas. Ex-agent de L'Office du Niger, originaire de Dosseguéla, village rival de Pogo, le maire s'est établi à M'Béwani, pôle économique promoteur de la commune après son élection. Cette installation du maire à M'Béwani est d'ailleurs interprétée comme une volonté de transporter le chef-lieu de la commune dans ce village.

Les conditions de création et les oppositions stériles au sein du conseil ont considérablement réduit la fonctionnalité de la commune où le taux de recouvrement n'a guère dépassé 40%.

La mise en valeur des terres du Kala Supérieur

Le périmètre de M'Béwani rendu célèbre par son approche d'aménagement participatif n'arrive pas à combler l'espoir des villages adhérents dont le nombre ne cesse d'augmenter.

À côté de ce périmètre, l'ON a conclu un bail ordinaire avec la société chinoise *China National Overseas Engineering Corporation* (COVEC) sur une superficie de 1.050 hectares pour l'installation d'une ferme expérimentale moderne. Six ans après la signature du bail et l'aménagement des terres, les engagements de la partie chinoise restent en majeure partie non réalisés. Les parcelles sont, pour l'essentiel, données en location pour exploitation aux paysans de la commune par les Chinois.

Les populations de la commune assistent, impuissantes, à l'avancée progressive des aménagements et à l'occupation de leurs terres qu'elles doivent partager désormais avec des étrangers. Les espoirs placés dans les élus pour préserver les intérêts des habitants de la commune dans le périmètre ont été déçus par le comportement du maire, lequel a profité de sa fonction pour demander 400 hectares aux Chinois, qu'il a loués aux populations contre de l'argent.

3.6 Étude de cas 6 : Évaluation des changements de la nature dus aux facteurs anthropiques par l'utilisation de la télédétection et du système d'information géographique : cas de la zone de Kita (Dr Moussa Sissoko)

Moussa Sissoko a entrepris, en collaboration avec l'Université David Ben Gourion de Tel-Aviv, des recherches dans le domaine de la télédétection. Trois niveaux sont pris en compte par l'étude :

Niveau national :

- Identifier et classer les zones par le changement du couvert végétal (positif, négatif, insignifiant) depuis 1982 en utilisant les index des images végétatives de NOAA ;
- Quantifier la dégradation de la productivité ou la régénération pour la période de référence au niveau national.

Niveau régional:

- Analyser les images Landsat en vue d'obtenir des informations détaillées par rapport aux endroits où il y a eu des changements majeurs du couvert végétal depuis 1982.
- Etudier en détail les types et les mécanismes du changement du couvert végétal dans ces zones.

- Calculer la quantité et le taux de la dégradation des terres (sols) avant et après 1982, en utilisant les cartes du système d'information géographique et autres sources d'informations.

Niveau local:

- Évaluer et décrire en détail les changements du couvert végétal, en sélectionnant un échantillon de zones changées par l'utilisation des photographies aériennes et des données du terrain ;
- Identifier dans ces zones les facteurs de changement du couvert végétal ; l'homme ou la nature ?
- Développer un modèle de la dynamique de l'utilisation des sols.

3.7 Étude de cas 7 : Expertise collégiale sur le trachome en Afrique de l'Ouest (Dr Moussa Sissoko)

La cécité est un véritable fléau en Afrique et atteint plus de 6 millions d'aveugles, avec une prévalence de 2 % dans la zone sahélienne. Moussa Sissoko a traité les deux questions suivantes :

- Les représentations populaires du trachome : y- a- t-il, pour les populations, un lien entre conjonctivite et trichiasis ?
- Comment guider les tradipraticiens pour qu'ils jouent un rôle dans les changements de comportement, notamment du couple mère-enfant ?

Ces deux études font ressortir les faits suivants :

Environ 40 % des cécités peuvent être évitées et 40 % comme les cataractes sont curables. Le trachome est curable à condition d'être soigné à temps. Une des difficultés en matière de trachome est que les populations, de façon générale, ne font pas le lien entre la survenue d'une affection oculaire et les troubles graves de la vue vingt ans plus tard et même plus.

Le constat d'une absence de représentation du trachome en tant que tel et le manque de lien fort et évident entre conjonctivites et trachome doit être cependant relativisé.

Repenser la notion de couple mère-enfant, car elle ne correspond pas tout à fait à une réalité africaine. Compte tenu de la structure sociale africaine, cette notion doit être étendue à celle des autres intervenants dans la garde de l'enfant (grand-mère, cousine, nièce, etc.). Tous les messages de lutte contre le trachome doivent s'adresser à tous les intervenants de l'entourage de l'enfant.

L'importance du dialogue entre tradipraticiens et représentants de la médecine moderne dans le domaine des maladies des yeux. « C'est en se connaissant mieux qu'on peut mieux coopérer ».

Les tradipraticiens peuvent jouer un rôle important dans un programme de dépistage de la maladie

4. L'enseignement : Organisations de sessions de formation animées par des enseignants extérieurs

4.1 Les cours

Dans le cadre de l'ouverture de ses activités au Mali et de la sous- région, Point Sud a identifié un certain nombre de professeurs pouvant dispenser des cours à ses boursiers, anciens et nouveaux. Deux maliens, un burkinabé, un sénégalais et une française résidant au Mali, furent identifiés pour dispenser 240 heures de cours aux boursiers de Point Sud, ainsi qu'à une vingtaine d'étudiants titulaires d'une maîtrise ou en maîtrise à la FLASH. C'est l'occasion de renforcer la coopération avec notamment l'université de Bamako, l'Institut des Sciences Humaines, l'ISFRA, ainsi qu'avec les institutions universitaires de recherche de pays voisins.

Méthodologie de la recherche et formation en anthropologie (Dr Bréhima Kassibo)

Cette session de formation de 60 heures a été animée par Dr Bréhima Kassibo, chercheur à l'Institut des Sciences Humaines de Bamako.

Les objectifs étaient les suivants:

- doter les jeunes chercheurs d'outils théoriques de compréhension et d'analyse des faits sociaux révélateurs des dynamiques en cours dans les secteurs précis de l'évolution des sociétés africaines;
- développer une approche anthropologique du changement social et du développement.

Elle a débuté par l'enseignement de la méthodologie de recherche (la recherche de terrain) pour mieux préparer certains boursiers au premier mois de recherche sur le terrain.

État colonial et sociétés paysannes aux temps de l'Afrique Occidentale Française (AOF) : 1895-1960 (Dr Ibrahima Thioub)

Ce cours de 60 heures a été dispensé en janvier et en décembre 2003 par Dr Ibrahima Thioub de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Éléments de logique anthropologique. De la conception du sujet à la rédaction (Dr Danièle Kintz)

Cette session de formation de 40 heures s'est déroulée du 28 janvier au 10 février 2003. Elle a été animée par Dr Danièle Kintz de l'Université de Nanterre, Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparée, Paris (France).

Théories et pratiques de terrain sociologique (Dr Hamidou Magassa)

Ce module a été animé par le Dr Hamidou Magassa du SERNES, au courant du mois d'avril 2003.

4.2 Les conférences et les journées d'études

Les conférences et les journées d'études suivantes ont été animées, soit par des enseignants des universités de la sous-région, soit par des consultants ou des cadres qui viennent du milieu du développement.

Dr Ibrahima Thioub, Université Cheikh Anta Diop de Dakar- *Les conflits politiques et la guerre en Afrique de l'Ouest- Histoire et actualité.* (18-01-2003)

Dr Sergio Giani, consultant- *La santé au Mali, entre mondialisation et décentralisation.* (15-03-2003)

Pr Trutz von Trotha, Université de Siegen (RFA)- *En voie au déclin de l'Etat de droit* (27-03-2003)

Pr Mamadou Diawara, Université d'Athens / USA, Point Sud – *L'appropriation coloniale du savoir local en milieu paysan* (22-03-2003)

Dr Tilo Gratz, Institut d'Ethnologie de Halle / Saale (RFA)- *La notion de risque en Anthropologie sociale à travers l'exemple de l'orpaillage artisanal en Afrique de l'Ouest.* (16-04-2003)

Dr Sten Hagberg, Université d'Uppsala en Suède -*Développement, vie associative et enjeux identitaires : cas du Burkina Faso* (19-05-2003)

Dr Cathérine Bogosian, Wayne Stat University (USA) - *Etat des lieux de la 2^{ème} portion des années 1940* (19-07-2003)

Dr Ibrahima Thioub, Université de Dakar: *Dynamiques identitaires et conflits politiques en Afrique.* (27-12-2003)

Dr Rokia Sanogo, FMPOS/ Université de Bamako: *La valorisation du rôle des accoucheuses traditionnelles pour la réduction de la mortalité maternelle et néonatale.* (13-12-2003)

***Alternative capacity building* : la coopération sur le terrain avec la GTZ**

Suite à la réussite des programmes menés depuis 1997, en partie avec la participation à titre personnel d'experts de la GTZ, Point Sud a soumis un programme de formation (*alternative capacity building*) financé sur deux ans par la GTZ. Le programme est axé sur la formation de jeunes chercheurs de la sous-région qui travaillent dans des domaines proches de la thématique du TP-A6. Deux professeurs de l'Université de Ouagadougou et de l'Université Cheick Anta Diop de Dakar enseignent en plus des trois collègues basés actuellement au Mali (Kassibo, Magassa et Kintz) pour renforcer la formation et appuyer M. Diawara.

5. Publications

Diawara, Mamadou

Livres :

2003 *L'empire du verbe et l'éloquence du silence. Vers une anthropologie du discours dans les groupes dits dominés au Sahel*, Rüdiger Köppe Verlag, Köln, 462 pp.

(sous la direction)

2003 *L'interface entre les savoirs locaux et le savoir universel*, Bamako, Paris, Le Figuier, 246 pp.

Articles :

2003 "L'interface entre les savoirs paysans et le savoir universel", in : Mamadou Diawara (sous la direction) *L'interface entre les savoirs locaux et le savoir universel*, Bamako, Le Figuier, pp. 8-16. (à paraître)

2003 "Point Sud : Carrefour de gens, pont entre les mondes", in : Mamadou Diawara (sous la direction) *L'interface entre les savoirs locaux et le savoir universel*, Bamako, Le Figuier, pp. 17-33. (à paraître)

Diawara, M., Mamoutou Kouressy et Michel Vaksman

2003 "Stratégies paysannes de gestion de la diversité génétique des mils et sorghos du Mali", in : Mamadou Diawara (sous la direction) *L'interface entre les savoirs locaux et le savoir universel*, Bamako, Le Figuier, pp. 180-203. (à paraître)

Dougnon, Isaïe

2003 "Migration et introduction du maraîchage du Plateau Dogon à l'Office du Niger: du rejet à la reconnaissance, le cas de Diabaly", in : Mamadou Diawara (sous la direction) *L'interface entre les savoirs locaux et le savoir universel*, Bamako, Le Figuier, , pp. 163-179. (à paraître)

2003 "Migration paysanne, redéfinition du concept du travail et relations sociales entre 'colons' et 'travailleurs' à l'Office du Niger", in: Gerd Spitter & al. (éds.) *Le travail en Afrique*, Paris : Karthala (à paraître)

2003 "Du `travail de Noir´ au `travail du Blanc´ : la codification du travail chez les peuples du pays dogon émigrés à l'Office du Niger à partir des années 1930", in : Mamadou Diawara (sous la direction) *L'interface entre les savoirs locaux et le savoir universel*, Bamako, Le Figuier, pp. 106-120. (à paraître)

6. Bibliographie

Appadurai, A. (ed.)

1986 *The Social Life of Things: commodities in cultural perspective*, Cambridge, New York, Cambridge University Press.

van Beek, Walter

1991 "Dogon Restudied. A Field Evaluation of the Work of Marcel Griaule", *Current Anthropology*, Vol. 32/2, pp. 139-168.

1993 "Processes and limitations of Dogon agricultural knowledge", in: *An Anthropological Critique of Development: The Growth of Ignorance*, pp. 43-60, M. Hobart (Ed.). Routledge. London.

Beusekom, Monica M. van

1997 "Colonisation indigène: French Rural Development Ideology in the Office du Niger", *International Journal of African Historical Studies*, pp. 299-323.

2000a "Disjunctures in Theory and Practice: Making Sense of Change in Agricultural Development at the Office du Niger, 1920-1960", *Journal of African History*, 41, pp. 79-99.

2000b "Lessons Learned? Development Experiences in the Late Colonial Period", *Journal of African History*, 41, pp. 29-33.

2002 *Negotiating Development. African Farmers and Colonial Experts in the Office du Niger, 1920-1920*, Oxford, James Currey.

Boiral, Pierre; Lanteri Jean, Olivier de Sardan, Jean-Pierre (Hrsg.)

1985 *Paysans, chercheurs et experts en Afrique noire. Sciences sociales et développement rural*, Paris, CIFACE/Karthala.

Bouju, Jacky

1984 *Graine de l'homme, enfant du mil*, Paris, Société d'Ethnologie.

Chauveau, Jean-Pierre

1985 "Mise en valeur coloniale et développement. Perspective historique sur deux exemples ouest-africains", in: Boiral, Pierre; Lanteri Jean, Olivier de Sardan, Jean-Pierre (Hrsg.), pp. 143-166.

1994 "Participation paysanne et populisme bureaucratique. Essai d'histoire et de sociologie de la culture du développement", in: Jacob, J.-P. et Lavigne Delville, Ph. (sous la direction), pp. 25-60.

Chevalier, A.

1900 "Les cultures indigènes dans l'AOF", in: *Revue des cultures coloniales*, pp. 257-261; pp. 296-300; pp. 371-374.

1911 "L'agriculture indigène dans ses rapports avec le commerce de la métropole", in: *Revue indigène*, 6, pp. 675-684.

1921 "Etude sur l'irrigation en Afrique occidentale", in: *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*.

Cooper, Frederick and Packard Randall

1997a "Introduction", in Cooper and Packard (eds.), *International Development and the Social Sciences: Essays on the History and Politics of Knowledge*, Berkeley, pp. 1-41.

1997b "Tensions of Empire. Colonial Culture in Bourgeois World", in: Stoler, A. L. and Cooper, Frederick (eds.), Berkeley, University of California Press.

1998 "Divergences et convergences vers une relecture de l'histoire coloniale africaine", in: Mamadou Diouf *L'historiographie indienne en débat. Colonialisme, nationalisme et sociétés postcoloniales*, pp. 433-482.

- Delavignette, R.
 1931 *Les paysans noirs*, Paris.
 1946 *Le service africain*, Paris.
- Doquet, Anne
 2000 *Les masques dogon*, Karthala, Paris.
- Griaule, Marcel
 1947 " Le verger des Ogol (Soudan Français) ", *Journal de la Société des Africanistes*,
 17, pp. 67-79.
 1948 *Dieu d'eau*, Paris.
- Grignon, Claude; Passeron, Jean-Claude
 1989 *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard, Seuil.
- Hobart, M. (ed.)
 1993 *An anthropological critique of development: The growth of ignorance*, London, Routledge.
- Honerla, Susan; Schröder, Peter (Hrsg.)
 1995 *Lokales Wissen und Entwicklung. Zur Relevanz kulturspezifischen Wissens für Entwicklungsprozesse*, Saarbrücken, Verlag für Entwicklungspolitik.
- Kievelitz, Uwe
 1995 "Erfahrungen und Vorgehensweisen der GTZ bei der Einbeziehung von lokalem Wissen", in: Honerla, Susan; Schröder, Peter (Hrsg.), pp. 53-74.
- Magasa, Hamidu
 1978 *Papa-commandant a jeté un grand filet devant nous. Les exploités des rives du Niger 1902-1962*, Paris, Maspéro.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre
 1997 *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD-Karthala.
 (sous la direction Olivier de Sardan J.-P. et Bierschenk, T.)
 1998 *Les pouvoirs au village : le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris.
- Petit, Véronique
 1998 *Migration et Société Dogon*. Paris, Paris, L'Harmattan.
- van Onselen, Charles
 1996 *The seed is mine: the life of Kas Maine, a South African sharecropper, 1894-1985*, New York: Hill and Wang.
- Paulme, Denise
 1940 *Organisation sociale des Dogon*, Paris, Les Editions Domat-Montchrétien.
- Rössel, Jakob ; Trotha, Trutz von (Hrsg.)
 1999 *Dezentralisierung, Demokratisierung und die Lokale Repräsentation des Staates*, Rüdiger Köppe Verlag, Köln.
- Roberts, Richard L.
 1996 *Two Worlds of Cotton: Colonialism and the Regional Economy in the French Soudan, 1800-1946*, Stanford, Stanford University Press.
- Schumacher, Ernst Friedrich
 1973 *Small is beautiful: a study of economics as if people mattered*, London, Blond and Briggs.
- Scott, James C.
 1998 *Seeing like a state: how certain schemes to improve the human condition have failed*, New Haven: Yale University Press.

Schreyger, Emil

1984 *L'Office du Niger: la problématique d'une grande entreprise agricole dans la zone du Sahel*, Stuttgart, Steiner Verlag.

Spittler, Gerd

1986 *Verwaltung in einem afrikanischen Bauernstaat. Das koloniale Französisch-Westafrika 1919-1939*, Wiesbaden, Steiner Verlag.

Viguié, Pierre

1947 "Situation des terres irriguées de l'Office du Niger", *Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, 27, pp. 460-470.

1960 *L'Afrique de l'Ouest vue par un agriculteur*, Paris.

Zahan, Dominique

1962 *L'Office du Niger, un exemple historique de coopération franco-africaine*, Strasbourg.

1963 "Problèmes sociaux posés par la transplantation des Mossis sur les terres irriguées de l'Office du Niger", in: D. Biebuyck, *African Agrarian Systems*.